

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

R.E. TE VEA NO TAHITI.

Mahina mas 25 novemba 1871.

MATARI 20. — N° 47.

Prix de l'abonnement (par an) :
Us 40.—
En France : 10.—
Tous les autres pays : 6.—
Le journal est vendu au
Prix de l'abonnement.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser à

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Prix des Annonces (au comptant) :
Les petites : 10 centimes. — Les moyennes : 15 centimes.
Les grandes : 25 centimes.
Les annonces remboursées se paient la moitié du prix de la première impression.

SOMMAIRE.

MESSAGES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

PARTIE OFFICIELLE — Nomination. — Autorisations de mariage. — Droit de pêcher. — Constitution tahitienne des institutions de l'Ordre national. — Lettre de l'Assemblée nationale. — **PARTIE NON OFFICIELLE** — Nominations, mutations, etc. — Bulletin télégraphique. — Movements du port. — Annonces.

MESSAGES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le 2 septembre, au début de la séance, M. le ministre de l'intérieur a remis le message suivant de M. Thiers à M. Grévy, qui en a donné lecture à l'Assemblée :

Monsieur le président,

Mon premier message ne doit et ne peut avoir qu'un objet, c'est de vous prier d'écouter mon interpellation auprès de l'Assemblée nationale et de la remercier de l'honneur qu'elle m'a fait en me décernant la première magistrature de la République, et surtout en me donnant un nouveau témoignage de sa haute confiance.

Si toutefois, pendant l'interpellation, j'aurai quelque chose à dire aux membres publics, j'ose dire que l'on suis digne, et je remercie toutes les parties de l'Assemblée nationale d'avoir ouïdi les dispositions qui peuvent, sur quelques points, les diviser, pour communiquer au pouvoir une force plus grande, et lui fournir ainsi de plus grands moyens de faire le bien.

L'Assemblée peut compter qu'un profondément à elle, son intention et ses vœux, je ferai tout ce qui sera nécessaire pour assurer aux meilleurs pays et de le rendre le plus possible libre, bien ordonné, pacifique, économe et en mesure, sans rien détruire, sans dégager, et, de plus, honnête, aimé, si il est possible, des nations des deux îles.

Tel sera le but constant de mes efforts ; et si l'Assemblée nationale et moi, nous parvenons à l'atteindre, à en approcher des moins, nous pourrons, au terme de nos travaux, nous présenter sous une forme de paix et un transmettre intact le précieux dépôt qu'il nous avait confié.

En terminant ce message, je vous remercie, Monsieur le président, du courroux que j'ai toujours trouvé suscité de vous, et je vous prie d'agréer l'expression de ma haute et affectueuse considération.

Le Président de la République française.

A. THIERS.

Voici le texte du message du Président de la République dont M. Jules Simon a donné lecture à l'Assemblée le 13 septembre :

Messieurs,

Le devoir du gouvernement, intéressé à la bonne distribution de vos talents, autant que vous êtes intéressés à la bonne distribution des siens, car les uns et les autres doivent tendre au bien commun du pays, le devoir du gouvernement est de vous faire connaître son sentiment sur la réputation qui vous est proposée.

Vous êtes réunis depuis près de huit mois, et tous huit mois vous le savez, ont été aussi remplis que des années ! Comme le temps ne réussit pas à assister les règles du gouvernement, il faut faire venir l'ordre dans l'administration. Besoin à Versailles, dumper la plus terrible administration qui fut jamais, rétablir le crédit, payer notre rançon à l'étranger, veiller chaque jour sur les incidents de l'occupation étrangère pour en prévenir les suites quelquefois très inquiétantes, entreprendre une nouvelle constitution de l'armée, rétablir nos relations commerciales par des négociations avec tous nos voisins, arriver enfin à la libération du sol qui chaque jour s'assèche, et essayer de rétablir l'ordre dans les deux îles. Tous ces travaux dans les deux îles ; voilà, depuis près de huit mois, ce que nous faisons ensemble, et ce que nous devons faire, si votre parti est bien grandi, la patrie n'est pas moins ! Or, après tout d'efforts, nous demanderions aujourd'hui un instant de repos au pays, que le pays sera trop juste, trop sévère, trop habile, lui-même à mesure la limite des forces humaines, pour nous le reprocher.

Mais ce n'est pas de repos qu'il s'agit. Mes collègues et moi, ce n'est pas du repos que nous vous demandons. Nous, c'est du temps pour travailler, pour prendre le sujet de vos délibérations de l'assemblée, pour déterminer un budget normal, c'est à nous de faire, pour assurer la reorganisation pratique de l'armée, celle qui consiste à reconstruire nos régiments, à leur rendre l'unité qu'ils ont perdu, à les équiper, à les distribuer, à les armer ; pour veiller à la marche de l'administration ; pour la régler d'après vos vues et les nôtres ; pour terminer les négociations qui doivent assurer notre système commercial sur des bases fixes, pour continuer enfin ce travail intérieur et incessant de la représentation d'un pays honoré par deurs généraux, au dehors et au dedans, guerre sans merci contre les terribles effets peuvent cependant être vaincus par notre commun dévouement.

Ce n'est donc pas, je le répète, pour nous rejeter, c'est pour travailler que nous vous demandons du temps. Nous en prenons franchement devant le pays la responsabilité tout entière.

Mais, pour nous, il nous faut faire face à une question grave : faire face aux charges énormes que nous avons à léguder le dernier gouvernement, chargés qui équivaut au doublement de la dette publique, déjà par lui doublée, il fallait des impôts nouveaux ; nous les avons évidemment cherchés, et nous vous les avons résolument proposés.

Votre première commission de budget en a déjà admis et approuvé près des deux tiers ; et ces deux tiers suffisent à former un gage solide pour imprimer et bien accueillir par les capitalistes étrangers et étrangères.

La portion de ces impôts qui resterait à voter serait sur tout destinée à faire face au service de l'amortissement, service important, indispensable ; car il ne faut pas seulement assurer l'intérêt des emprunts, il faut aussi en assurer le remboursement, soit de premier ordre, qui vient d'être négocié pendant vingt années, et où il faut renégocier sous peine de fortifier envers l'avenir, envers les générations qui nous succèdent.

Cette question de l'impôt non encore votée est assurément nécessaire comme l'autre, mais elle est moins urgente, et quelques semaines consacrées à l'examen plus approfondi ne seront pas à regretter.

La portion des impôts qui est destinée à remplir cette partie de nos obligations se compose surtout des taxes sur les matières premières. Après avoir supprimé celles qui étaient valables, porter une charge plus forte, telles que l'expédition, les alcools, les tabacs, etc., les tabacs, il fallait songer à des impôts tout à fait nouveaux. Ainsi des longues des hommes spéciaux, nous avons cherché ces ressources nouvelles et nous avons pensé que les taxes qui pourraient sur les matières premières auraient l'avantage de se répartir mieux de se diviser à l'imbri et d'être assez moins sensibles pour les contribuables. Lorsque en effet, il y a de cotis, de laine, de lait ou de soies, pourraient être filer, à se tisser, à se colorer, à se couvrir en vêtements, il est bien difficile d'en retrouver la valeur et de soutir la charge qui a pu, sous diverses formes, en résulté pour le contribuable. C'est une vérité

PARTIE NON OFFICIELLE

On lit dans le *Courrier de San Francisco* (édit. heb.) de 4 octobre 1871 :

M. le capitaine du vaisseau de Joubert (Michel-Louis-Joseph), ancien Commandant des Etablissements français de l'Océan et Consulat de l'Hôpital aux îles d'la Société, a été promu au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur; 40 ans de services, officier du 13 août 1864.

On lit dans les *Tablettes des Deux-Charentes* des 5, 19 et 26 octobre 1871 :

Par un arrêté du 2 octobre, M. le contre-amiral Cloué a été nommé gouverneur de la Martinique, en remplacement de M. Monache de Lomné, rappelé sur sa demande.

M. P.-A. Faron, commissaire général de la marine du cadre métropolitain, a été nommé gouverneur des Etablissements français de l'Inde, en remplacement de M. le commissaire général Bouteau, rappelé sur sa demande.

M. Gillet, commandant du vaisseau Manzac, nommé au commandement du Surcouf, à Tahiti, parvient par un navire de commerce parvaut de Bora-Bora pour l'Océanie le 10 octobre 1871.

M. le lieutenant de vaisseau Manzac, nommé au commandement du Surcouf, à Tahiti, parvient de Brest le 9 septembre par les paquebots transatlantiques et prendra ensuite le chemin de fer trans-continentale du Pacific pour rejoindre à San Francisco les goélettes qui font le service entre ce point et Tahiti.

Par décision du 18 octobre, M. le bateau de vaisseau Maire a été nommé au commandement du transport à hélène Rance, à la Nouvelle-Calédonie.

BULLETIN

(Dépêches télégraphiques extraites du *Courrier de San Francisco*.)

FRANCE.

Paris, 29 septembre. — L'emprunt de la ville de Paris est couvert, les souscriptions n'ayant pas dépassé le tiers. En la somme demandée, M. Drouyn de Lhuys a été nommé ambassadeur de France à Vienne.

Versailles, 30 septembre. — Le débarquement de la garde nationale de Bordjoux est exemplaire.

Paris, 4 octobre. — Le général Mantoue a répondu à la note de M. Driessens où il plaide pour l'asile apporté à l'évacuation du département de l'Orne par les troupes s'avançant. Le général a dit que le retard a été causé par un malentendu dans ses ordres. L'évacuation recommandée a été acceptée.

Paris, 2 octobre. — M. Thiers a rendu à Victor Hugo, qui lui avait écrit pour lui demander grâce de Rochefort, qu'une commission spéciale pourrait seule modifier la sentence d'un tribunal militaire.

Versailles, 4 octobre. — On a créé une nouvelle cour martiale devant laquelle comparaissent, en officiers arrêtés pendant la dernière guerre, ainsi que les officiers supérieurs qui se sont rendus. La municipalité de Paris versé 2 millions de francs pour la réparation des dommages et édifices publics endommagés durant le règne de la commune.

Versailles, 5 octobre. — Le gouvernement allemand refuse de reconnaître l'autorité de l'indemnité si les bons de trésor garantis par les banques françaises il exige des lettres de change. Doux des communistes condamnés à échapper de Versailles.

Paris, 5 octobre. — M. Schneider, l'ex-président du corps législatif, a pris candidat au conseil général du Creuse. Le débarquement des gardes nationaux est complet dans les départements du Cher, de la Nièvre et de l'Allier. M. Thiers reçoit chaque jour des députés et orateurs des plaines qui disent que la présence des troupes allemandes est un désastre.

Paris, 6 octobre. — La sentence prononcée contre Rochefort a été confirmée en son honneur. Le président de la République a reçu aujourd'hui une députation des habitants de Dijon qui se plaignent de la conduite tyrannique des troupes prussiennes qui occupent cette ville et appuient le gouvernement dans lutter l'évacuation. La députation a reçu la promesse que ses plaintes seraient communiquées au général Mantoue.

Paris, 7 octobre. — M. Victor Lebrun est nommé pour Berlin.

Paris, 8 octobre. — M. Lambricht, ministre de l'intérieur, est nommé ministre des mines, chez lui, au moment où il s'installera. Versailles, 9 octobre. — Un décret le huit d'après lequel M. Drouyn de Lhuys aura été envoyé comme ambassadeur de France en Autriche.

Paris, 10 octobre. — Ubi dicitur princeps de Joinville, maintenant officier dans la marine américaine, a reçu du gouvernement la permission d'entrer dans la marine française.

Paris, 12 octobre. — M. Casimir Périer succède à M. Lambricht au ministère de l'intérieur.

Paris, 13 octobre. — M. Thiers a finalement renoncé à la commission de l'ordre d'une trêve douanière avec l'Allemagne, ayant réfléchi et attendu d'être ratifiée. Il déclare que le principe de réciprocité est reconnu; que le paiement d'un quartième dom-militaire de l'indemnité doit être effectué avant la fin de mars; que l'évacuation du territoire français continuera quinze jours après la ratification de la trêve; et que l'armistice rend à la France toute partie de territoire.

Paris, 14 octobre. — Le *Journal Officiel* dit que le traité qui vient d'être signé avec l'Allemagne comprend trois conventions distinctes : la première concerne la frontière; la seconde, financière; la troisième, pour la paix et la paix mondiale. L'indemnité et entraînant le retour des troupes à l'armistice, et la troisième qui concerne les dommages. Cette dernière stipule qu'il ne peut défaire de l'Alsace-Lorraine sans exception de droits perdus depuis moins de deux ans à leur entrée en France, et accorde, en retour, le même privilège aux produits français qui entrent en Alsace et en Lorraine.

Paris, 15 octobre. — Le trafic par le tunnel du Mont-Cenis com-

mence demain; les voies ferrées qui correspondent avec le tunnel sont terminées.

Versailles, 15 octobre. — Les rapports officiels des élections des conseils généraux sont publiés. Ils présentent tous les chiffres suivants : 151 députés, 154 légitimes, 294 radicaux, 400 modérés et 167 conservateurs libéraux.

Versailles, 16 octobre. — M. Ernest Picard a été nommé ambassadeur de France en Italie à la place du comte de Cholet, révoqué.

ANGLETERRE.

Londres, 28 septembre. — La banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 4 p. 100.

Londres, 30 septembre. — Le congrès du travail a donné hier un banquet. Aujourd'hui il a fait un pèlerinage à la tombe de Flaubert.

Londres, 1 octobre. — Les conseillers, représentans et chambriens de la Chambre ont voté sans grève, ainsi que les tisserands de Sheffield, de Bolton et de Dundee.

Londres, 3 octobre. — M. Thiers a notifié à Lord Granville que le traité commercial anglo-français prend fin à partir du commencement de 1872.

Londres, 5 octobre. — Le comité général de la ligue de neuf heures de travail, à Sunderland, prend des mesures pour la propagation de la grève dans la fabrique.

Londres, 6 octobre. — Les représentants des classes ouvrières ont déclaré dans l'adresse demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'adresse annonce que des meetings d'ouvriers en faveur de cette motion auront lieu dans toute l'étendue de l'Angleterre.

Londres, 17 octobre. — La Gazette de ce soir contient les nominations suivantes : Sir Andrew Buchanan est nommé ambassadeur à Vienne; lord Lolling, ministre à Saint-Pétersbourg, et Odo Russell est nommé à Berlin.

suivez...

Stockholm, 2 octobre. — La chambre haute a approuvé l'article du projet de loi sur la réorganisation de l'armée qui rend le service militaire obligatoire pour tous.

ALLEMAGNE.

Berlin, 28 septembre. — Une ligue protestante se forme en Allemagne dans le but de clamer les jésuites.

Berlin, 6 octobre. — Le Reichstag est convoqué pour le 16. Le budget qui doit être sciemment proposé une augmentation de cinq millions de thalers pour les besoins de la marine et des défenses civiles.

Munich, 7 octobre. — Quarante-sept membres du parti progressiste ont interpellé le gouvernement sur l'attitude qu'il a prise vis-à-vis de l'Eglise. Le gouvernement a promis une prompte réponse.

Berlin, 15 octobre. — L'empereur Guillaume a ouvert en personne le Reichstag. Dans son discours il a dit qu'il ait les relations extrieures de l'Allemagne.

Les rapports avec l'Autriche sont amicaux, et la bonne entente entre les deux nations n'est pas troublée par les souvenirs des luttes passées.

ITALIE.

Vienne, 27 septembre. — Le chevalier Nigris, ambassadeur d'Italie à Paris, est rappelé à Rome.

Rome, 4 octobre. — Le gouvernement italien a décidé qu'aucun professeur de l'université de Rome n'exerce ses fonctions s'il n'a pas prêt serment de fidélité au gouvernement.

Rome, 6 octobre. — Vingt professeurs de l'université de Rome ont refusé le serment demandé par le gouvernement.

ESPAGNE.

Madrid, 30 septembre. — Des renforts pour Cuba se sont embarqués aujourd'hui à Cadiz.

Madrid, 4 octobre. — Le roi a été reçu avec enthousiasme. Londres, 1er octobre. — À l'arrivée du roi d'Espagne à Logrono, il a été reçu par Espartero qui, dans un discours, a dit qu'il était près à défendre la liberté, la volonté du peuple et la dynastie de Savoie.

Madrid, 5 octobre. — Des renforts pour Cuba se sont embarqués aujourd'hui à Cadiz.

Madrid, 6 octobre. — Le roi a télégraphié à Espartero à Logrono pour le chargé de former un nouveau cabinet. Une sérendita a été donnée; ce soir à Zorilla par une foule de citoyens. Quelques-uns des plus exaltés ont proposé de marcher sur le palais royal. Zorilla s'y est opposé. Le chef progressiste Turturra a offert son concours à Zorilla, et a télégraphié dans les provinces pour empêcher les habitants à se déclarer en faveur des révolutionnaires. Une démonstration populaire a été organisée en l'honneur de Zorilla.

Madrid, 6 octobre. — On croit que l'amiral Malcampo formera un nouveau cabinet, mais personne ne croit à sa stabilité.

Madrid, 6 octobre. — Le ministère Malcampo a été définitivement constitué hier. Olazaga et Alvarez ont refusé d'y entrer. L'émiral Malcampo, ministre de la marine, président du conseil, administrera les affaires étrangères et l'intérieur en attendant que quelqu'un ne soit nommé aux ministères. On annonce sciemment que le nouveau ministère établira les mesures d'économie inaugurees par Zorilla. Les salaires des employés de la liste civile seront diminués, et d'autres mesures seront adoptées d'accord avec les idées du parti progressiste.

Madrid, 10 octobre. — Il y a une grande agitation politique depuis la réunion des Cortes. On vient de publier l'ordre de Prim qui interdisait aux soldats d'entrer dans les associations politiques.

Madrid, 15 octobre. — Les ouvriers ont eu un mass-meeting hier, dans lequel ils ont résolu de choisir dans leurs rangs des candidats pour les représentants aux Cortes et à Madrid.

Madrid, 17 octobre. — Un grand meeting républicain a eu lieu en cette ville aujourd'hui. Des résolutions ont été prises déclarant que l'opposition approuvait l'ordre de Prim et interdisait aux soldats d'entrer dans les associations politiques. Des orateurs ont parlé contre le gouvernement. Les plus violents d'entre eux ont proclamé leurs sympathies pour l'Internationale, et ont déclaré que la foi des républicains d'Espagne était identifiée avec les doctrines de liberté et d'égalité qui se répandaient et se propagaient dans toute l'Europe.

MAROC.

Londres, 3 octobre. — On annonce que Melilla, ville espagnole du Maroc, est assiégée par 12,000 Kabyles. On a promis des renforts à la garnison.

